



Monsieur

il n'y a à Crozon qu'un instituteur. il a 40 élèves. je sais
qu'il a l'intention de se faire autoriser; mais j'ignore si il
l'est. il est instituteur pour les écoles primaires.
il n'y a point d'instituteur ni appartenant à l'institut
des écoles chrétiennes, ni à aucune autre congrégation, ni
à l'enseignement mutuel, ni à l'enseignement militaire, comme tel. point d'instituteur

je sais qu'il y a quelques personnes qui font quelques
écoles et de petites écoles que je ne puis désigner sans
aucune qualification. il y a 2 ou 3 personnes au bourg.
Des employés dans les douanes à la campagne font aussi
quelques petites écoles et catéchismes dans les villages où
ils se trouvent.

Daigne la divine miséricorde vous conserver pour
notre diocèse; ce font, Monsieur, les vœux que je
forme pour vous.

De votre grandeur

Le très humble et très obéissant Secrétaire

à Crozon 7 janvier
1828

Bahon Curé de Crozon